

## COMMUNIQUÉ

*Pour diffusion immédiate*

### UNE NOUVELLE ENSEIGNE POUR VITRERIE MOREL FONDS RÉGIONAL D'EMBELLISSMENT DE LA ROUTE 138

**Beaupré, 23 janvier 2019** – Dans le cadre du Fonds régional d'embellissement de la route 138, la MRC et Développement Côte-de-Beaupré annoncent la réalisation d'une nouvelle enseigne pour l'entreprise Vitrierie Morel située à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Le dévoilement de cette enseigne a été fait en présence de M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, de M. Daniel Robitaille, président de Développement Côte-de-Beaupré, de M. Christian Morel et de M. Anthony Morel, copropriétaires de Vitrierie Morel.

« *Nous sommes contents de notre nouvelle enseigne. Nous avons modifié l'enseigne initiale afin qu'elle s'intègre au bâtiment qui a été rénové* » précise Christian Morel, copropriétaire de Vitrierie Morel.

Rappelons que les entreprises localisées sur la route 138 sont éligibles à ce fonds et peuvent obtenir une subvention de 50 % du coût des travaux jusqu'à un maximum de 4 000 \$ pour une enseigne ou un aménagement paysager. Pour la rénovation des bâtiments commerciaux, l'aide financière s'élève à 15 000 \$ ou 25 % du coût des travaux. Pour les trois volets, il est possible d'obtenir une subvention maximale de 20 000 \$.

Ce fonds est une initiative de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré. Le Fonds totalise 90 000 \$ pour trois années, un levier qui pourra permettre des investissements d'au moins 180 000 \$ pour embellir les abords de la route 138.

- 30 -

Source et information : Françoise Roy, chargée de projet  
Développement Côte-de-Beaupré  
418 827-5256 poste 208  
[paysages@developpementcdb.com](mailto:paysages@developpementcdb.com)